

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

AVENANT N° 2 A LA CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION DE COOPERATION  
DENOMMEE

**« Appui à l'Enseignement Technique et à la Formation Professionnelle dans le bassin d'emploi de  
Mbuji Mayi (EDUKOR) »**

NI: 3013667  
N° ENABEL: RDC1217211

Vu la Convention spécifique dénommée **« Appui à l'Enseignement Technique et à la Formation Professionnelle dans le bassin d'emploi de Mbuji Mayi (EDUKOR) »** conclue entre le Royaume de Belgique et la République Démocratique du Congo en date du 6 novembre 2014, en ce compris le dossier technique et financier, ci-après dénommée « la Convention spécifique » ;

Vu la Convention de mise en œuvre de la prestation de coopération en cours dénommée **« Appui à l'Enseignement Technique et à la Formation Professionnelle dans le bassin d'emploi de Mbuji Mayi (EDUKOR) »** signée le 20 novembre 2014 entre l'Etat belge, représenté par le Ministre des Entreprises publiques et de la Coopération au Développement, chargé des Grandes Villes, et l'Agence belge de Développement, représentée par deux de ses Administrateurs, ci-après dénommée « la Convention de mise en œuvre » ;

Vu l'échange de lettres des 27 septembre et 17 octobre 2019 conclu entre le Royaume de Belgique et la République Démocratique du Congo, ci-après dénommé « l'échange de lettres » ;

Vu l'avenant 1 à la Convention de mise en œuvre de la prestation de coopération en cours dénommée **« Appui à l'Enseignement Technique et à la Formation Professionnelle dans le bassin d'emploi de Mbuji Mayi (EDUKOR) »** du 28 octobre 2019 ;

Vu l'échange de lettres des 15/7/2020 et 19/8/2020 2020 conclu entre le Royaume de Belgique et la République Démocratique du Congo, ci-après dénommé « l'échange de lettres » ;

Vu l'arrêté royal du 5 août 2006, tel que modifié le 20 juillet 2012, portant assentiment au troisième contrat de gestion entre l'Etat belge et la société anonyme de droit public à finalité sociale « Coopération technique belge », ci-après dénommé « le contrat de gestion » ;

Vu l'arrêté royal du 10 avril 2014, portant assentiment au quatrième contrat de gestion entre l'Etat belge et la société anonyme de droit public à finalité sociale « Coopération technique belge », ci-après dénommé « le contrat de gestion » ;

Vu la Loi du 23 novembre 2017 portant modification du nom de la Coopération technique belge et définition des missions et du fonctionnement d'Enabel, Agence belge de Développement ;

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

Article 1  
Objet

Suite à la signature de l'Echange de Lettres des 15/7/2020 et 19/8/2020 entre le Royaume de Belgique et la République Démocratique du Congo, le budget de la Convention Spécifique dénommée **« Appui à l'Enseignement Technique et à la Formation Professionnelle dans le bassin d'emploi de Mbuji Mayi (EDUKOR) »** est augmenté de 4.000.000€ (quatre millions euros) pour un total de 13.000.000 € (treize millions euros).

**Article 2**  
**Budget de la prestation de coopération**

L'article 2 de la Convention de Mise en Œuvre est modifié comme suit :

La contribution belge pour atteindre l'objectif spécifique de la prestation est de 13.000.000 € (treize millions euros).

Un nouveau plan financier indicatif est joint en annexe 1 du présent avenant.

Les autres dispositions de la Convention de mise en œuvre et de l'avenant 1 restent inchangées.

Fait à Bruxelles, le 19/8/2020, en deux exemplaires originaux, chacune des parties reconnaissant avoir reçu le sien.

Pour Enabel,

Pour l'Etat belge,



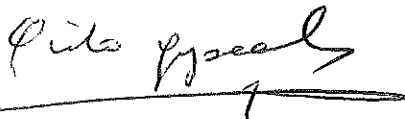
Hannelore Beerlandt (14 avr. 2020)

Administrateur



Alexander DE CRÛ  
Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances,  
chargé de la Lutte contre la fraude fiscale, et Ministre  
de la Coopération au développement, ou son délégué

et



Administrateur

## Annexe 1

## Plan financier

PBLA	Code PILOT: RDC1217211 - En régie	BUDGET INITIAL	BUDGET ADDITIONNEL	NOUVEAU BUDGET	Dépenses jusqu'au 31.12.2019	Reliquat au 31/12/2019	BUDGET DISPONIBLE AU 01_01_2020	PF_2020	PF_2021	PF_2022	PF 2023	Total Planifié	SOLDE FIN PROJET
Dans un cadre institutionnel (provincial) et organisationnel (établissements) amélioré, les apprenants des filières appuivées dans la province éducationnelle du Kasai Oriental I et le territoire de Ngandajika, dont une plus grande proportion de													
A1	R1: Appuyer la coordination, la gouvernance et la gestion du secteur IETFP par l'introduction d'une gestion digitalisée intégrée des établissements	2 634 322 €	626 000 €	3 260 322 €	2 251 924 €	382 398 €	1 008 398 €	469 217 €	375 482 €	163 700 €	0 €	1 008 398 €	0 €
A0101	Identifier les CDA (S) et prévoir leur développement	221 072 €	-74 000 €	147 072 €	146 563 €	74 509 €	509 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	509 €
A0102	Intégrer l'approche de la formation en alternance	45 154 €	0 €	45 154 €	46 248 €	-1 094 €	-1 094 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-1 094 €
A0103	Organiser la formation pratique des élèves et apprenants des centres d'application et des établissements affiliés	1 091 246 €	-275 000 €	816 246 €	816 913 €	274 333 €	-667 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-667 €
A0104	Organiser la formation technique des formateurs enseignants	424 257 €	0 €	424 257 €	423 800 €	457 €	457 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	457 €
A0105	Réhabiliter les infrastructures des 5 CDA's	753 062 €	195 000 €	948 062 €	740 296 €	12 766 €	207 766 €	150 000 €	50 000 €	0 €	0 €	200 000 €	7 766 €
A0106	Promouvoir l'IETFP	99 531 €	-20 000 €	79 531 €	78 104 €	21 427 €	1 427 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 427 €
A0107	Finaliser la construction et équipements SECOPE	0 €	100 000 €	100 000 €	0 €	0 €	100 000 €	97 000 €	0 €	0 €	0 €	97 000 €	3 000 €
A0108	Soutenir l'accès des jeunes filles dans le système de IETFP	0 €	55 000 €	55 000 €	0 €	0 €	55 000 €	20 000 €	20 000 €	14 000 €	0 €	54 000 €	1 000 €
A0109	Contribuer à l'adaptation et à la mise en place du progiciel scolaire dans les établissements soutenus, le Ministère et les Cdr	0 €	200 000 €	200 000 €	0 €	0 €	200 000 €	50 000 €	100 000 €	70 000 €	0 €	220 000 €	-20 000 €
A0110	Contribuer à l'amélioration de la gestion et de la gouvernance des établissements et des unités de production	0 €	170 000 €	170 000 €	0 €	0 €	170 000 €	50 000 €	90 000 €	30 000 €	0 €	170 000 €	0 €
A0111	Accompagner la coordination et la concertation des acteurs impliqués dans l'IETFP au niveau provincial, via la digitalisation	0 €	60 000 €	60 000 €	0 €	0 €	60 000 €	10 000 €	40 000 €	10 000 €	0 €	60 000 €	0 €
A0112	Soutenir le développement et la gouvernance des Cda de Mbujiro		125 000 €	125 000 €	0 €	0 €	125 000 €	56 800 €	40 000 €	24 700 €	0 €	121 500 €	3 500 €
A0113	Soutenir le développement et la gouvernance de l'ITAV N'Gandajika		90 000 €	90 000 €	0 €	0 €	90 000 €	35 417 €	35 482 €	15 000 €	0 €	85 898 €	4.102 €

		1 220 231 €	492 148 €	1 732 379 €	1 077 069 €	143 142 €	635 290 €	228 000 €	250 200 €	185 000 €	635 290 €	0 €
A0201	Appuyer la coordination et concertation des acteurs impliqués dans l'ETFP au niveau provincial	13 314 €		13 314 €	13 471 €	-157 €	-457 €	5 000 €			5 000 €	-5 157 €
A0202	Appuyer la gestion responsable et transparente des ressources au niveau des établissements ETF affiliés	139 761 €	-67 852 €	71 909 €	67 142 €	72 619 €	4 767 €	0 €	0 €	0 €	0 €	4 767 €
A0203	Appuyer les inspecteurs provinciaux dans leur fonction	182 825 €	0 €	182 825 €	184 233 €	-1 408 €	-1 408 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-1 408 €
A0204	Instaurer un cadre de concertation /échange entre le monde de l'ETFP et le monde de travail	309 201 €	20 000 €	329 201 €	326 822 €	-17 621 €	2 379 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 379 €
A0205	Appuyer la mise en place d'un programme de renforcement des capacités au niveau provincial	11 779 €	0 €	11 779 €	11 890 €	-111 €	-111 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-111 €
A0206	Réhabiliter et équiper la division provinciale	542 469 €	-90 000 €	452 469 €	452 648 €	89 821 €	-179 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-179 €
A0207	Mettre en place un système de suivi et évaluation au niveau provincial	20 882 €	0 €	20 882 €	20 882 €	0,44 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
A0208	Susciter la mobilisation communautaire pour les inscriptions massives des filles dans l'ETFP	0 €	70 000 €	70 000 €	0 €	0 €	70 000 €	20 000 €	30 000 €	20 000 €	70 000 €	0 €
A0209	Soutenir la formation dans les CDA appuyés		100 000 €	100 000 €	0 €	0 €	100 000 €	30 000 €	40 000 €	30 000 €	100 000 €	0 €
A0210	Soutenir la formation dans les CDA appuyés	0 €	180 000 €	180 000 €	0 €	0 €	180 000 €	65 000 €	70 000 €	45 000 €	180 000 €	0 €
A0211	Intégrer l'approche de la formation en alternance		120 000 €	120 000 €	0 €	0 €	120 000 €	45 000 €	35 000 €	40 000 €	120 000 €	0 €
A0212	Financer des formations techniques au bénéfice des formateurs enseignants des cours pratiques et d'entrepreneuriat		10 000 €	10 000 €	0 €	0 €	10 000 €	5 000 €	5 290 €	0 €	10 290 €	-290 €
A0213	Mettre en oeuvre dans les établissements ciblés une stratégie D4D adaptée		150 000 €	150 000 €	0 €	0 €	150 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	150 000 €	0 €
A3	R3 (Un dispositif d'incubation urbain multifonctionnel permet à un nombre accru de jeunes et femmes d'accéder à un emploi décent)	1 730 666 €	1 323 745 €	2 554 411 €	962 664 €	268 002 €	1 591 747 €	206 000 €	806 000 €	579 747 €	1 591 747 €	0 €
A0301	Accompagner les établissements affiliés pour assurer une meilleure adéquation des écoles et des centres au marché de l'emploi	665 903 €	-58 000 €	607 903 €	607 501 €	58 402 €	402 €	0 €	0 €	0 €	0 €	402 €
A0302	Accompagner les sortants à la recherche d'emploi	117 020 €	46 745 €	163 765 €	166 247 €	-49 227 €	-2 482 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-2 482 €
A0303	Organiser des formations pointues pour les sortants et les travailleurs	165 503 €	-160 000 €	5 503 €	6 060 €	159 443 €	-557 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-557 €
A0304	Développer un programme d'encadrement des initiatives d'entrepreneuriat féminin au niveau local	282 240 €	-100 000 €	182 240 €	182 857 €	99 383 €	-617 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-617 €

A0305	Préparer un dispositif d'incubation multipartenarialisé visant l'insertion professionnelle en milieu urbain	115 000 €	115 000 €	115 000 €	60 000 €	20 000 €	35 000 €	115 000 €	0 €	
A0306	Construire un dispositif d'incubation multipartenarialisé visant l'insertion professionnelle en milieu urbain	315 000 €	315 000 €	315 000 €	46 000 €	206 000 €	59 500 €	315 500 €	3 500 €	
A0307	Contractualiser une Convention de subside pour prestations de services d'insertion	330 000 €	330 000 €	330 000 €	50 000 €	230 000 €	50 000 €	330 000 €	0 €	
A0308	Operationaliser l'incubateur Centre de ressource multifonctionnel par convention de subside	835 000 €	835 000 €	835 000 €	50 000 €	350 000 €	435 247 €	835 247 €	-247 €	
A0401	Appui au rapprochement et à l'agrégation des acteurs porteurs du pôle de développement agricole de Ngandajika autour d'un plan de développement local.	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
A0402	Appui aux chaînes de valeur agricole	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
A0403	Appui au renforcement et à la formation du capital humain	119 000 €	119 000 €	119 000 €	60 000 €	49 811 €	12 159 €	121 970 €	-2 970 €	
A0404	Stimulation et accompagnement de l'auto-entreprenariat agricole via l'incubateur intégré au pôle de développement agricole.	335 000 €	335 000 €	335 000 €	166 000 €	121 000 €	48 000 €	335 000 €	0 €	
A0405	Stimuler et accompagner l'auto-entreprenariat agricole via l'incubateur intégré à l'agropole	191 520 €	191 520 €	191 520 €	30 000 €	90 000 €	69 550 €	189 550 €	1 970 €	
A0406	Faciliter l'accès à des sources d'énergie durable	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
A0407	Assurer le suivi des sortants 2018 et 2019	40 000 €	40 000 €	40 000 €	30 000 €	9 000 €	0 €	39 000 €	1 000 €	
	Réserve budgétaire (max 5% * total activités)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Z0101	Personnel international (ATI)	1 400 000 €	639 577 €	2 039 577 €	1 454 739 €	179 700 €	208 500 €	179 700 €	16 938 €	584 838 €
	Coordinateur du Programme partagé province KOR	225 000 €	113 000 €	338 000 €	225 000 €	28 800 €	57 600 €	28 800 €	115 200 €	-2 200 €
	ATI ET/FP, direction technique Edukor	900 000 €	339 845 €	1 239 845 €	900 000 €	112 500 €	112 500 €	337 500 €	2 345 €	
	RAFI Responsable administratif et financier partagé province KOR	275 000 €	185 732 €	461 732 €	329 739 €	38 400 €	38 400 €	15 938 €	-145 €	
Z0102	Equipe technique nationale	33 000 €	33 000 €	33 000 €	33 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Coordinateur national	51 000 €	51 000 €	51 000 €	51 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Chargé de programme (AF) partagé avec les deux programmes	74 736 €	122 736 €	122 736 €	74 736 €	15 944 €	15 863 €	47 750 €	250 €	
	Expert national insertion socio-professionnelle (primes - Elias)	93 000 €	93 000 €	93 000 €	93 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Expert national suivi & évaluation (contrat - Aly)	93 000 €	25 000 €	118 000 €	93 000 €	8 264 €	8 264 €	24 791 €	209 €	
	Expert national genre (primes - Betty)	33 000 €	33 000 €	33 000 €	33 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Expert national pédagogue (primes - Bertin)	33 000 €	33 000 €	33 000 €	33 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Architecte national (contrat - Patrick)	93 000 €	18 000 €	111 000 €	93 000 €	17 400 €	0 €	17 400 €	600 €	



